

## Tourisme affinitaire Entre revitalisation et dénaturaion des territoires

Philippe Bachimon and Pierre Dérioz

Volume 29, Number 1, 2010

Tourisme des racines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024750ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1024750ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bachimon, P. & Dérioz, P. (2010). Tourisme affinitaire : entre revitalisation et dénaturaion des territoires. *Téoros*, 29(1), 8–16.  
<https://doi.org/10.7202/1024750ar>

Article abstract

Revenir plus ou moins régulièrement sur les lieux de ses origines familiales avérées, supposées ou imaginaires pour y faire des séjours de vacances et de loisirs, voilà une mobilité rétroactive — à la marge, certes, mais significative — aux migrations de travail orientées vers les grandes métropoles, fussent-elles régionales, nationales ou internationales.

Reste que le phénomène est diversifié, notamment en ce qui concerne l'implication du migrant temporaire (en général), qui va de la simple consultation généalogiste d'un registre paroissial à l'implantation plus durable d'actifs ou de retraités. Si le prétexte identitaire est en apparence le même, les déclinaisons qu'il prend sont multiples et complexes, particulièrement en termes de recomposition territoriale.

Cet article, après avoir traité de la complexité du phénomène, aborde à travers la question biaisée de sa légitimité le problème de sa représentation, avant d'évaluer enfin les retombées locales paradoxales en termes d'impact spatial, de présentiel (forme et intensité de la présence des touristes : répartition dans le temps, durée) voire d'identité territoriale.

# Tourisme affinitaire

## Entre revitalisation et dénatura-tion des territoires

### Philippe BACHIMON

Professeur

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse – UMR Pacte – Territoires

philippe.bachimon@univ-avignon.fr

### Pierre DÉRIOZ

Maître de conférences

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse – Unité Espace S140 - IRD

pierre.derioz@univ-avignon.fr

**RÉSUMÉ :** Revenir plus ou moins régulièrement sur les lieux de ses origines familiales avérées, supposées ou imaginaires pour y faire des séjours de vacances et de loisirs, voilà une mobilité rétroactive — à la marge, certes, mais significative — aux migrations de travail orientées vers les grandes métropoles, fussent-elles régionales, nationales ou internationales.

Reste que le phénomène est diversifié, notamment en ce qui concerne l'implication du migrant temporaire (en général), qui va de la simple consultation généalogiste d'un registre paroissial à l'implantation plus durable d'actifs ou de retraités. Si le prétexte identitaire est en apparence le même, les déclinaisons qu'il prend sont multiples et complexes, particulièrement en termes de recomposition territoriale.

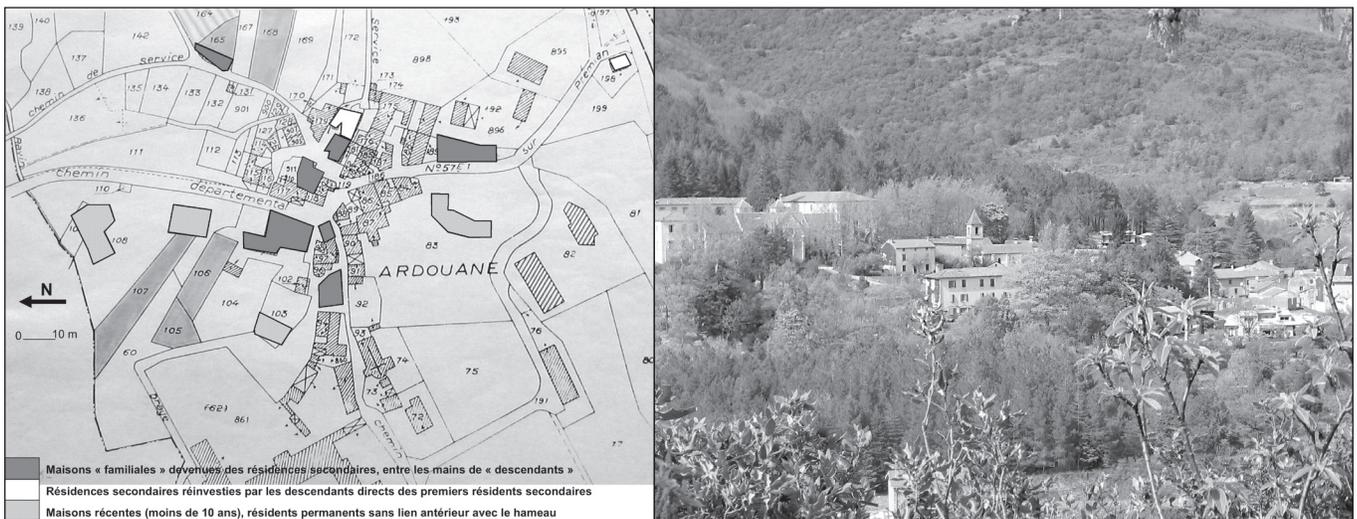
Cet article, après avoir traité de la complexité du phénomène, aborde à travers la question biaisée de sa légitimité le problème de sa représentation, avant d'évaluer enfin les retombées locales paradoxales en termes d'impact spatial, de présentiel (forme et intensité de la présence des touristes : répartition dans le temps, durée) voire d'identité territoriale.

*Mots-clés :* *Tourisme affinitaire, résidentialité temporaire, identité territoriale.*

Dans les abondants travaux de recherche qui ont été consacrés à la compréhension des choix de destination qu'opèrent les touristes et aux critères qui les déterminent (Urbain, 2002 ; Équipe MIT, 2005), nombreux sont ceux qui ont insisté sur l'importance du « dépaysement » — B. Duterme va jusqu'à qualifier le tourisme international d'« industrie du dépaysement » (dans Delcourt *et al.*, 2009) —, quand bien même ce « désir d'ailleurs » (Michel, 2000) reposerait sur un dépaysement tout relatif, conventionnel et sécurisé (Bachimon et Dérioz, 2009). Les pratiques touristiques, pourtant, peuvent aussi mettre en jeu les repères identitaires des individus (Laplante, 1996), et certaines d'entre elles apparaissent dès lors davantage en quête d'une forme de « repayement », si l'on peut ici risquer ce néologisme pour désigner ce désir de connexion avec des lieux et des « moments de lieux » (Équipe MIT, 2005 : 8) qui participent de l'héritage culturel des touristes et en ce sens confèrent une dimension de « retour aux sources » — sinon même de « pèlerinage » (Ramos, 2006 : 191) — à certains de leurs déplacements. Ces formes de tourisme, pour lesquelles les auteurs anglo-saxons parlent d'*heritage tourism* (Yale, 1991 ; Richards, 1996 ; Palmer, 1999 et 2005 ; Park, 2010), reposent sur « nos

connexions avec tout ce que nous considérons comme faisant partie de nos origines en matière d'histoire, d'art, de science, de modes de vie, d'architecture ou d'institutions » (traduit de Mc Cain et Ray, 2003 : 713). Ces dernières sont par exemple activées dès lors qu'il s'agit de visiter des sites historiques ou naturels fondateurs d'identités collectives, nationales ou communautaires (Bandyopadhyay *et al.*, 2008 ; Gruber, 2007).

Nos origines, toutefois, ne renvoient pas seulement à notre appartenance à des communautés plus ou moins larges, mais aussi à notre héritage familial, lignager, même si, là encore, chacun conserve une marge de liberté quant aux éléments auxquels il entend attribuer une valeur particulière. Mc Cain et Ray (2003) proposent la dénomination de *legacy tourism* pour désigner cette quête généalogique des racines. Mais les motivations qui poussent les touristes majoritairement issus des grandes métropoles (urbains, périurbains et rurbains) à retourner sur le lieu d'origine de leurs familles, là où, estiment-ils, se trouvent leurs racines, sont multiples, au risque d'être parfois contradictoires. Entre recherche d'information sur les origines et désir de rétablir une continuité symbolique avec les ancêtres et leurs lieux de vie, la force du lien mémoriel semble



Sur les 31 maisons habitables que compte ce hameau de la commune de Riols (Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, Département de l'Hérault, enquête 2009), dominé par la silhouette massive d'un ancien collège religieux, on dénombre 4 maisons inoccupées, 12 résidences secondaires, 1 gîte touristique, et 14 résidences principales, dont 4 construites récemment. Plus de la moitié des résidences secondaires correspondent à la réinstallation dans la maison familiale, après le décès des parents, de descendants directs qui avaient quitté la vallée et retrouvent là tout à la fois un pan de leur histoire personnelle mais aussi une opportunité immobilière ; dans deux cas cette installation tend à évoluer en résidence principale de retraite. Par ailleurs, deux résidences secondaires – dont l'une en cours de dédoublement par le jeu d'une succession – sont occupées par les descendants de personnes qui pour les unes fréquentaient régulièrement ce hameau en logeant chez des amis, et pour les autres y avaient acquis une résidence de vacance : pour leurs descendants, là encore, c'est le lien avec les souvenirs d'enfance familiaux qui se trouve mis en jeu dans le choix, pour les uns, de reprendre la maison familiale de vacances, ou d'en acquérir une sur place pour un autre.

ILLUSTRATION 1 : Place de la résidence secondaire d'origine familiale dans un hameau du Haut-Languedoc, 2009 (carte et photo : Pierre Dérioz).

cependant déterminer la mobilité initiale, son ampleur, sa fréquence, et au final sa « durabilité », soit les modalités de présence et éventuellement d'implantation. Tout cela ne se passe pas sans quelquefois de fortes inductions territoriales ni même des conflits plus ou moins ouverts entre ces « revenants » affinitaires, les touristes lambda et les populations restées au pays.

D'un point de vue méthodologique, nous avons fait le choix d'étudier le phénomène du tourisme affinitaire à partir de son impact « touristico-identitaire » sur le fonctionnement et les dynamiques des systèmes territoriaux de l'échelle locale à l'échelle régionale. Notre méthode a consisté d'une part à interroger, dans leur fonction et leur statut, des objets tels que le paysage, les modes d'occupation de l'espace, et d'autre part les pratiques et représentations sociospatiales sous-jacentes, au moyen d'interviews de terrain et d'entretiens approfondis avec des personnes ressources. Parmi les terrains qui ont fait l'objet d'enquêtes approfondies et servent de socle à cette présentation figurent notamment la Cerdagne, le Haut-Languedoc et le Luberon.

### La force du prétexte identitaire

Le lien géographique avec ses origines n'est guère univoque (Ramos, 2006 : 188-195). Il est d'abord censé préexister à son évocation, enfoui qu'il serait dans la mémoire individuelle et collective avant même d'être retrouvé — « réamorcé » en quelque sorte — par un membre d'une famille curieux de ses origines et féru de généalogie (Meethan, 2004 : 139-150). Aussi, ce lien

peut-il être vécu (par la première génération, celle qui a quitté le lieu d'origine), oublié et retrouvé, sinon même réinventé, les incertitudes s'accroissant d'autant plus que l'on remonte plus loin dans le temps. C'est en effet le positionnement temporel qui *a priori* en fera un élément à froid (mémoire morte) ou à chaud (souvenirs directs) de la remémoration et de la commémoration (Bachimon et Dérioz, 2009 : 8).

La proximité temporelle, la mémoire vivante, est l'attrait classique du tourisme familial radical. Ceux qui, enfants, allaient passer leurs vacances chez leurs grands-parents restés au village, avec ou sans leurs parents, ont un vécu de loisir, et donc de plaisirs associés aux lieux en question bien après la disparition de leurs ascendants. C'est alors en quelque sorte l'effet « madeleine de Proust » qui joue, en ce sens qu'il rend possible la remémoration « à peine réchauffée » de l'espace idéal d'une enfance perdue. Si l'on se rend sur place, on sait que l'on pourra encore y retrouver une ambiance reposant sur des traits marquants du paysage, quelques saveurs alimentaires, quelques odeurs familières, quelques toponymes, sinon même quelques visages vaguement familiers... supports et confirmations de la matérialité de souvenirs sensés avoir fondé notre personnalité (Bonnin et Villanova, 1999 : 40-41). Dans l'attractivité qu'exercent ces lieux qui prennent une part directe au passé du touriste lui-même, l'héritage immobilier ou foncier direct que représentent la maison ou les terrains familiaux pèse évidemment d'un grand poids. Cet effet d'opportunité se mêle bien souvent à l'attachement aux paysages de l'enfance et au

désir de continuité familiale, et se trouve à l'origine de la transformation en résidence secondaire (voir illustration 1), par les enfants ou les petits-enfants, de bon nombre de maisons dans les arrière-pays languedociens ou provençaux.

Plus lointaine, mais aussi plus absolue, est la notion de terre ancestrale ou originelle, qui relie les migrants au long cours, les diasporas et les anciennes colonies de peuplement à leurs patries d'origine (Coles et Dallen, 2004 : 1-30). À l'éloignement géographique s'ajoute au fil des générations la dissolution du lien qu'induisent métissages et intégrations, la perte des accents et langues maternelles en étant souvent les premiers signes. L'amnésie guettant individus et sociétés, le lien ténu, voire fantasmé, hors toute mention ethnographique, a pu fonctionner comme motivation de voyages aux origines du tourisme (Boyer, 1996 : 206), si l'on se réfère par exemple aux voyages initiatiques qui au XVIII<sup>e</sup> siècle conduisent les jeunes héritiers britanniques sur les rivages de la Méditerranée à la recherche des cités, temples et statues antiques qui sont à la base de la culture classique. Cette quête des origines, sans liens du sang avérés ni même revendiqués, s'est vue renforcée par des idéologies de « retour à la nature », comme celle de Rousseau qui va placer l'exploration du Pacifique au XVIII<sup>e</sup> siècle dans une quête du « bon sauvage », ancêtre commun de l'humanité, précédant la corruption des sociétés ultérieures (Bachimon, 1990 : 115-117).

Une fois le lien précisé, on s'aperçoit que les objets de fixation d'une mémoire vive, morte, ou ravivée pour la circonstance sont aussi divers que ses modalités. Rechercher ses homonymes et les rassembler épisodiquement dans ces fameuses « cousinades » sur le lieu d'origine de la famille relève de l'anecdotique, voire d'un effet de mode et de sociabilité à froid. D'autant qu'elles restent éphémères si l'on se réunit au centre de gravité de la diaspora patronymique, lieu intermédiaire le plus accessible à tous, qui n'est que rarement le lieu d'origine du nom, à supposer qu'il y en ait un univoque. Rechercher le caveau, la demeure de ses ancêtres est bien souvent de l'ordre du lien « réchauffé », pour reprendre la métaphore. S'attacher à retrouver l'ambiance d'antan s'apparente à un programme mémoriel plus vaste qui peut conduire à se satisfaire d'approximations environnementales faute d'authenticité. Ainsi une ruralité avérée peut, en soi, devenir un substitut au village de ses ancêtres si le caractère rural de ce dernier s'est, par exemple, dilué dans l'extension d'une aire métropolitaine (Urbain, 2002 : 44-51). La recherche des origines a pu, et peut toujours, avoir des impacts déterminants et durables sur les territoires revendiqués. Ainsi en est-il des fouilles archéologiques entamées au XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui sont alors censées « mettre à jour » la matérialité d'une culture gréco-latine enfouie et transmise par deux langues mortes, le grec classique et le latin, dont l'apprentissage fonde alors l'appartenance culturelle et qui sont devenues des sites touristiques culturels majeurs. On pourrait citer Pompéi, Ostie et Le Forum de Rome, Olympie, l'Acropole d'Athènes et le sanctuaire de Delphes parmi tant d'autres destinations antiques.

Revenons sur l'idée que l'« objet de fixation », quasi « transactionnel » au sens de Winnicot (1975), est en rapport avec les objectifs et modalités précédentes. On peut s'attacher au projet de retrouver un paysage identitaire, quoiqu'un peu désuet, qui

est un élément formel d'une ambiance d'un temps passé. Un lieu abandonné, déserté par toute une famille dispersée aux quatre coins du pays ou du monde, peut redevenir concrètement son centre de gravité, son référentiel géographique et sa localisation identitaire après restauration de la maison familiale ou achat à proximité d'une résidence secondaire. Il s'agit là d'un investissement patrimonial parfois considérable (Bachimon, 1997 et 2003 ; Bachimon *et al.*, 2000) pour lequel on ne compte ni le temps ni les déplacements qui lui sont consacrés. Ce retour, ou voyage dans l'espace-temps, pose invariablement la question du décalage intrinsèque, sujet de déception, qui pour le « revenant » va marquer sa recherche. Car s'il retrouve bien quelques ingrédients d'un passé disparu, ils ne subsistent, dans le meilleur des cas, qu'à l'état de traces plus ou moins éphémères, que l'affinitaire sera peut-être le seul d'ailleurs à saisir ou à trouver intéressantes, du moins au début.

Dans cette quête, la survalorisation de ce qui revigore les souvenirs tranche en effet souvent avec la faible valeur « utilitaire » desdits objets. Faible valeur qui à son tour explique leur abandon autant que leur mauvais état de conservation. C'est par conséquent sur des traces « indélébiles » que se porte l'intérêt. Traces que l'on assimile par exemple à des invariants paysagers. Telle montagne en arrière fond, telle trame bocagère, tel village avec son église, ses ruelles, ses vieilles maisons, etc., mais aussi tels « autochtones » à forte « immanence » sociologique (un cousin, un artisan, un boulanger, un postier, etc., faisant « partie du décor ») sont les supports et symboles de cette recherche. Le vieillissement de l'ensemble du stock est pris en compte comme une variable mineure, au regard des permanences qu'il exprime. Aussi, si l'on admet quelques adaptations à l'état des lieux, on rejette les bouleversements induits par la modernité lorsqu'ils rapprochent par trop l'espace transactionnel de celui plus banal de la métropolisation. On va alors s'attacher à révéler (voire relever) ce qui s'est effacé. Si l'on commence par la restauration des vieilles bâtisses qui vont fournir le cadre idéal au séjour, ce sont ensuite les traces de la vie d'antan, celles qui dans le souvenir caractérisaient les lieux, qui font l'objet d'animations, dans le style de la réhabilitation de fêtes d'autrefois, par exemple.

La recherche de traces de l'ancien temps dans les archives, dans les cimetières, dans la toponymie, fussent-elles ténues, amène ainsi à privilégier les délaissés, les friches, toutes les formes d'abandon qui ont pu constituer des conservatoires dans cet ensemble spatial devenu bien souvent un arrière-pays s'il a été lourdement affecté par l'émigration.

On ne peut ignorer la complexité parfois paradoxale qui découle de cette reconstruction, même si elle reste largement passée sous silence. Les ancêtres de ces revenants sont en général ceux-là même qui avaient abandonné les lieux réinvestis, parce qu'ils se les représentaient négativement, et ce pour aller refaire leur vie ailleurs, selon la formule consacrée. Qu'ils les aient quittés volontiers — dans le cas de l'exode rural — ou contraints et forcés par les ancêtres des habitants actuels, ce qui, on l'imagine, peut à l'occasion raviver des conflits oubliés lorsque les descendants des familles chassées reviennent sur les lieux des persécutions. Nombreux sont les cas de délocalisation, de déportation, voire d'extermination qui ont conduit, tout au long de l'histoire, à des abandons douloureux de

terres ancestrales, qui n'excluent pourtant pas diverses formes de retour sur des lieux « chargés d'histoire » au regard de destins familiaux. Parmi les nombreux touristes néerlandais qui fréquentent le sud du Massif central (Haut-Languedoc, Cévennes) — et parfois y achètent une résidence secondaire —, il s'en trouve ainsi quelques-uns qui reviennent voir les lieux d'où sont partis leurs ancêtres (pour le *Refuge Huguenot* des Pays-Bas), victimes des persécutions contre les protestants au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1681 (Birnstiel, 2006 : 22-44). De la même manière, les retours sur les lieux de déportation vers ce que furent les bagnes calédoniens, guyanais et australiens posent la question du renversement « à froid » de valeurs « négatives » de ce qui fut conçu comme des exils forcés particulièrement durs.

La reconstruction mémorielle peut ainsi s'appuyer sur des lieux positivés *a posteriori*, la question étant de savoir si cela laisse la place à un regard identitaire partagé entre ces entrants et les habitants restés sur place. On trouve là aussi des terrains d'entente paradoxaux. Ainsi en Nouvelle-Calédonie les descendants des bagnards ont pu réhabiliter le patrimoine carcéral de la déportation pénale de leurs ancêtres et les faire entrer dans la catégorie des « victimes » de la colonisation au même titre que les Canaques (Bachimon et Dérioz, 2009 : 3-10), asseyant ainsi leur légitimité à vivre ensemble sur le « caillou », en concomitance avec la thématique australienne d'« une terre, deux peuples ».

Ce qui précède permet de saisir l'enjeu que constitue la réécriture d'une histoire qui s'appuie sur du présentiel, fût-il intermittent, et des acquisitions de biens (allant du simple souvenir à l'achat immobilier). La représentation passiviste et ses avatars matériels que sont le site archéologique (au plan collectif) ou la résidence secondaire (au plan individuel) prennent leur plein sens en tant qu'affirmation de l'existence d'un ailleurs originel (un morceau de terre dont on a quelque part la propriété foncière ou morale), dès lors qu'ils légitiment aux yeux de tous un droit immémorial à un ancrage en un lieu dit.

### La question biaisée de la légitimité

Le devenir des sites antiques, leur conservation et le maintien de leur accessibilité, dépendent des modes d'appropriation par les habitants des lieux alentours qui peuvent n'avoir aucun lien historiquement reconnu avec ledit site et avoir été expropriés lors des fouilles archéologiques. Cette appropriation peut osciller entre folklorisation et identification, parfois largement rétroactive. Cette « patrimonialisation » pourra aussi à cette occasion basculer de l'initiative privée et extérieure à l'initiative publique des collectivités locales et des États avec des objectifs idéologiques affichés (Gillot, 2008 : 329). C'est dans cet univers dual que se pose la question de la légitimité.

D'abord du point de vue de l'affinitaire touristico-résidentiel, l'ouverture, l'acceptation, l'imprégnation, l'assimilation, etc. induisent des comportements répétitifs qui passent par la fréquence et la durée des séjours dans le pays d'accueil. Le présentiel fournit au « revenant » sa légitimation interne alors qu'*a priori* il se pense plus légitime que les autres voyageurs, qu'il qualifiera de touristes, au sens de personnes pouvant satisfaire leur curiosité à l'occasion d'une simple visite. Ce

n'est certes pas en tant que touriste qu'il se représente, mais comme « indigène » pouvant être éventuellement lui aussi l'objet d'un tourisme, ce qui à l'occasion l'amènera à dénoncer la « superficialité », la curiosité anecdotique et la méconnaissance des lieux qui caractérisent ceux qu'il définit comme touristes. Il sera alors tout particulièrement anti-touristes. Cette référence à la profondeur de leurs « racines » mise en avant par des « déracinés » fait qu'à l'inverse notre affinitaire voit sa propre légitimité contestée par les résidents permanents, dont certains peuvent de surcroît être des habitants de fraîche date, donc sans racines à ses yeux. Inversion des rôles, si l'on se rappelle que le « revenu » ressent aigrement dans sa résidence permanente (surtout s'il est rurbain et donc à la croisée d'une tradition locale survivante et de la modernité) cette « étrangeté » (Bonnin et Villanova, 1999 : 69-80).

Le développement de stratégies de substitution à un présentiel défaillant est la monnaie courante de l'affinitaire. Cela se réalise par l'emploi d'objets d'intercession à fort impact paysager. Il y a bien entendu la résidence secondaire, liée à l'investissement foncier, qui en fait un propriétaire absentéiste, mais du coup l'implique dans les jeux locaux (coupe de bois, entretien des accès, mitoyenneté, etc.) (Sansot, 1978). C'est le statut de propriétaire, conservé par l'héritage ou acquis par l'achat, qui en fait un acteur légitime, qui devient parfois employeur, loueur de terres ou de maisons aux résidents permanents comme aux touristes. C'est d'ailleurs là une des modalités principales du transfert, celui d'une économie résidentielle (Davezies, 2008 : 101) impliquant souvent plus d'investissements que de retour direct sur investissement, qui s'opère à cette occasion. Cela ne signifie pas pour autant un placement à perte, car l'apparent déficit est comblé par la valeur symbolique retirée de la réimplantation.

À l'occasion, ces résidents temporaires peuvent devenir des édiles dans leur nouvelle thébaïde, ce qui traduit autant leur investissement associatif, politique et matériel que la reconnaissance que leur portent les résidents permanents. Cette « aura » leur est attribuée au regard parfois de leur expérience acquise ailleurs, sachant que leur retour les place (du moins le croient-ils) au-dessus de tout soupçon d'incompréhension des particularismes locaux. Étant d'ici, par la magie de leur retour, ils sont aptes à comprendre les gens d'ici à l'aune de l'ailleurs (Bonnain-Dulon, 1998 : 138-167).

Enfin implantés et reconnus, ils se montreront bien souvent les plus conservateurs pour ce qui regarde la venue d'« étrangers », comme on dit en Provence. Cela est bien perceptible dans les communes contrôlées par des résidents secondaires revendiquant leurs racines. Ce sont souvent eux qui se montrent les plus restrictifs dans leur approche de la modification hier des plans d'occupation des sols (POS) et aujourd'hui des plans locaux d'urbanisme (PLU), de l'implantation d'équipements destinés aux fréquentations touristiques, et des permis de construire des résidences de tourisme. En cela d'ailleurs ils sont relayés, du moins en France, par les Parcs naturels régionaux (PNR) qui ont parfois institutionnalisé assez efficacement cette convergence d'intérêts entre revenants et permanents (Bachimon, 2006a ; 2006b). Si le regard extérieur, et la valorisation de soi qu'induit le tourisme, est souhaité, ne serait-ce qu'en termes de revenus directs (gîtes,



**ILLUSTRATION 2 :**  
Surinvestissement « expatrié »  
dans un environnement de  
grande pauvreté (Cap-Vert)  
(photo : Philippe Bachimon).

chambres d'hôtes, locations de villas, etc.) dans leur approche patrimoniale, les élus néorésidents, les amicales d'expatriés, agissent dans un fondamentalisme parfois ostracisant, s'opposant alors à ceux qui, restés sur place, voient dans le tourisme non pas une gêne ou un simple revenu complémentaire, mais un moyen indispensable à la viabilité de leur entreprise ou exploitation agricole.

Ainsi le « Pays » est multiple dans ses représentations fusent-elles celle des *païs* (au sens que lui donnent pour se qualifier mutuellement et se « reconnaître », ceux qui s'estiment originaires dudit Pays dans le Midi). L'entre-deux, produit par l'affinitaire, ne saurait se résoudre à une synthèse, mais apparaît comme une nouvelle donne parfois déterminante dans l'émergence d'identités recomposées, bien souvent éloignées de celle sublimée par le référentiel des origines, et avec plus de dépendances qu'on voudrait bien l'admettre avec une extériorité pourtant dévaluée. Il s'agit bien d'une forme hybride que ne sauraient résumer les discours « légitimistes » de retour aux sources comme critique de la modernité.

### Les impacts du présentiel intermittent

Ce « surinvestissement » identitaire affinitaire, qui confine à l'identification, configure alors une nouvelle économie locale largement résidentielle, voire subsidiairement touristique. Cette démarche n'est qu'exceptionnellement uniforme dans le temps et l'espace, et ses phases spéculatives suivies de déprises ne manquent pas de poser la question de sa durabilité pour l'investisseur, pour les générations suivantes et pour le territoire d'accueil (Bachimon *et al.*, 2009 : 21). Cette démarche somme toute volontariste n'est à l'abri ni des modes ni des

artefacts même si l'on fait l'hypothèse que la valeur de l'investissement a pour symbolique l'imputrescibilité de la pierre.

La pierre fonctionne comme un double symbole d'ancrage à la fois géologique, donc fondamental — le bâti traditionnel est en pierres du pays —, et généalogique. Finalement du lien avec la terre de ses ancêtres il ne reste de visible que la pierre, celle de leur « dernière demeure » ou de leur avant dernière (la fameuse maison de famille que l'on restaure en « pierres apparentes ») où l'on naissait et où l'on mourrait. C'est ce cycle interrompu que l'on tente de réenclencher par la réappropriation vacancière ou résidentielle dans une tentative radicale de revenir aux racines de modes de vie supposés immuables, même si l'on suppose, comme nous le soulignons plus haut, qu'il n'en fut rien, et que bien souvent la migration définitive des anciens ne fut pas exceptionnelle, mais inscrite dans des mobilités saisonnières ou cycliques de pénuries — donc déjà ponctuées aussi de retours — qui la préfigurèrent.

Cette dynamique contribue à une transformation variable des lieux réinvestis par ces intercesseurs en fonction de la place relative de ces revenants, sortes de métatouristes au regard des autres touristes et des locaux, de la durée de leur implantation, de l'ampleur de leur investissement (simples séjours en famille, construction d'une demeure de prestige comme les riches Roms le font dans leur Roumanie natale), sinon de la modalité même de la diaspora... Ainsi des villages de l'archipel du Cap-Vert ont-ils donné des migrations très mimétiques, avec reconstitution des proxémies initiales dans tel quartier de Marseille ou Paris, qui se traduisent dans les villages d'origine par des compétitions en matière de résidences de prestige tranchant sur le délabrement environnant (voir illustration 2).



**ILLUSTRATION 3** : La résidentialité barcelonaise « identitaire » et la reconfiguration du paysage montagnard (Cerdagne) (photo : Philippe Bachimon).

L'impact territorial et paysager va dépendre de l'importance de l'investissement, de son positionnement par rapport à d'autres modalités touristiques. Ainsi y a-t-il peu de rapports entre un village d'une campagne banale où la seule résidentialité secondaire est celle de descendants lointains qui viennent de loin en loin et le retour dans une station touristique de familles émigrées.

C'est d'ailleurs cette altération, au regard du projet radical, qui semble s'imposer. Si l'on prend l'exemple du Maroc, alors que le projet de la première génération s'inscrit dans le retour au *bled* quitté jeune afin d'y étaler sa réussite et d'y passer sa retraite s'opère un « glissement », sous forme d'une délocalisation *de facto*, qui va conduire à se réorienter préférentiellement, souvent après un premier essai infructueux dans sa « vallée perdue » de l'Atlas ou du Rif, vers les stations balnéaires du littoral atlantique ou méditerranéen, afin de satisfaire aux aspirations « occidentalisées » des enfants dont on entend fidéliser la venue durant les congés scolaires. Ce sont d'ailleurs ces migrants qui, ne réussissant pas à fixer autour d'eux leurs enfants au Maroc, abandonnent au bout de quelques années leur retraite marocaine pour se rapprocher de leurs descendants restés en Europe (Bachimon, 2005 : 32-40).

Reste que la tendance de ces « revenants » est à la nostalgie qui est un facteur de figement des territoires. Le paysage idéalisé est par essence passéiste. La maison rêvée de son enfance, celle louée pour les vacances ou celle achetée et transformée en résidence temporaire ou de retraite se doivent d'être conformes dans l'apparence plus que dans le confort qui est moderne, à l'état antérieur de référence. C'est là un principe d'apparente « fossilisation » des lieux qui marque durablement

le paysage, quelles que soient les formes de densification résidentielle et de « métissage » des genres qu'induit la dynamique. L'illustration 3 atteste de la tournure que prend ce compromis aujourd'hui en Cerdagne.

Le consensus se fait rarement sur la définition précise de ce « dit état antérieur » et l'on ne s'accorde qu'exceptionnellement sur une référence temporelle unique et univoque (une période à laquelle on désirerait revenir en quelque sorte comme modèle de la restauration). C'est de cette impossibilité que naissent d'ailleurs bien des formes hybrides, voire l'apparence kitsch des espaces concernés. Si parfois la banalisation l'emporte (lorsque par exemple le mur en parpaing à jamais inachevé remplace le torchis), certains « métissages » peuvent créer de l'identité, après un certain laps de temps, propice à leur acceptation. Citons dans ce registre les maisons des « Mexicains » de Barcelonnette, ou encore les « riads » de Marrakech, deux cas classiques pour lesquels le tourisme de retour est à l'origine d'une synthèse intéressante en termes d'esthétique architecturale, autant intérieur qu'apparent, entre deux cultures (l'exotique et la locale) : entre 1870 et 1930, d'anciens négociants et industriels du textile, originaires de la Vallée de l'Ubaye et ayant fait fortune au Mexique, construisent « une ceinture de villas cossues qui donne [à Barcelonnette] un air de ville d'eau à la mode ou plutôt de ce qu'elle commence à être, de ce qu'elle deviendra certainement, une charmante station d'été » (François Arnaud<sup>1</sup>, 1891). Elles participent aujourd'hui de l'identité affichée de la ville, qui est jumelée avec Valle de Bravo au Mexique, justement, et dont le Musée de la Vallée est installé dans l'une d'entre elles. On peut de même évaluer à un millier, le nombre de « riads » réhabilités dans la médina de Marrakech (voir illustration 4). Il s'agit

de maisons traditionnelles à patio central qualifiées de « palais des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » par la promotion touristique-immobilière, abandonnées lors de la colonisation par les grandes familles marocaines au moment où elles construisaient leurs villas modernes en périphérie (quartier du Guéliz et de l'Hivernage) ou migraient vers Casablanca. Leur restauration, qui a été lancée par quelques natifs (Européens ou Marocains) à la fin des années 1980, se poursuit dans le cadre du classement au patrimoine mondial par l'UNESCO de Marrakech et de la mise en tourisme culturel et résidentiel de la vieille ville. Et, comme pour la vallée de l'Ubaye, avec moins d'un siècle de décalage, ce phénomène engendre *in fine* des villégiatures touristiques, des résidences secondaires ou des hébergements marchands.

Remarquable et ambigu dans ce registre reste l'exemple de l'apport slave à la Côte d'Azur. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'aristocratie russe participe à la mise en villégiature de Nice et de sa région et laisse une architecture « orthodoxe » et hôtelière abandonnée après la Révolution d'octobre. Un siècle plus tard, sans qu'il y ait eu d'apparente continuité avec ces premiers hivernants, les nouveaux riches de la *nomenklatura* postcommuniste et la mafia russo-ukrainienne réinvestissent les lieux comme touristes d'affaires par toujours licites (Boutillier, Peaucelle et Uzunidis, 2008 : 265). Si les liens familiaux entre ces nouveaux venus et les Russes d'antan (qui donnèrent l'archétype de l'expatrié chauffeur de taxi de l'entre-deux-guerres) sont quasi inexistantes, c'est une ambiance « Russie traditionnelle » préservée de la Révolution qui est réputée fournir un cadre apprécié et rétro disparu d'une Russie où le renouveau nationaliste conduit à la quête tous azimuts de valeurs patrimoniales.

Au-delà de la fonction de villégiature qui s'exprime prioritairement dans ce mouvement, apparaît plus rarement le principe plus fondamentaliste du retour aux fonctionnalités originelles des lieux. Revenir dans la ferme de ses ancêtres ne consiste pas en une reprise de l'exploitation. On voit bien quelques cas allant en ce sens, avec des formes de retour, pour le moins partiels, à la terre. C'est alors bien souvent le passe-temps qui est recherché plus que la production. L'exemple de la réactivation de la cueillette des olives en Luberon est un effet de levier de cette rurbanisation résidentielle (qui dépasse d'ailleurs largement le retour aux sources) (voir illustration 5). Ce n'est pas sans signification économique, dans la mesure où par exemple des moulins à huile abandonnés ont pu être ré-ouverts et vendent « au caveau » leur huile. Mais il ne s'agit pas pour autant d'un rétablissement de l'économie agricole telle qu'elle était lors de la déprise de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi la culture est-elle faite à temps perdu, sans souci de rentabilité économique (les arbres étant taillés pour l'esthétique et non pour le rendement, les coûts de production étant parfois très supérieurs à la valeur du produit, même en Appellation d'origine contrôlée (AOC) (Bachimon, 2000 : 28-32)

À l'économie originelle primaire ou secondaire, dans le cas des vieilles régions industrielles, on substitue des activités de loisir, ayant un fort impact conservatoire (elles prennent en compte et en charge le maintien et l'entretien de paysages, ou à tout le moins d'éléments de paysages, comme dans l'exemple précédent de l'olivieraie associée à la résidence secondaire) dans un cadre de vie dédié au récréatif, à l'exemple de la grange devenue chambre d'hôte ou de la borie (abri en pierres sèches) initialement bergerie, devenue local technique de la



**ILLUSTRATION 4 :** Un « riad », propriété d'un « Pied-Noir », aménagé en résidence familiale et en pension de luxe (Maroc) (photo : Philippe Bachimon).

piscine. Le pouvoir d'achat ainsi transféré se mue en dépenses courantes, achats de services dédiés à l'importante vacuité des biens (gardiennage, entretien des jardins et piscines, location, etc.) et investissements fonciers et résidentiels (Dourlens et Vidal-Naquet, 1980; Davezies, 2008) induisant des dominations économiques et sociales visibles (nouveaux produits dans les commerces, stylisation kitsch de la restauration du bâti, marginalisation induite des habitants permanents, etc.) qui marquent une intégration dans l'économie globale des ressources identitaires.

## Conclusion

Ce retour aux sources « idéales » qu'est la concrétisation du lien affinitaire, fort ou imaginaire, par le retour plus ou moins épisodique et durable au pays, ne conduit-il pas à des impasses? Car, paradoxalement, il se traduit avant tout par le transfert de modes de vie, d'esthétiques et de revenus issus de l'espace d'émission, transfert opéré sur un espace rêvé par des « métatouristes ». Cette dynamique engendre inévitablement des modifications plus ou moins profondes de l'environnement social et paysager du territoire d'accueil, ce qui peut conduire à le refaçonner selon les normes de l'espace de départ, celles-là mêmes dont on remet en cause — temporairement — la validité en venant se replonger dans ses racines. La profondeur de l'altération, voire de la dénaturation, dépendra de l'importance de la domination exercée, de l'éloignement relatif (dans le temps et l'espace) de la diaspora concernée.

Dans cette dynamique, tout semble être une question de gradients. Elle peut s'avérer radicale et pérenne lorsque les revenants réinvestissent totalement leur espace originel en en chassant, par un transfert massif de pouvoir d'achat, une grande partie des habitants (Atlas marocain). Elle peut être saisonnière et modérée lorsqu'elle résulte d'une implication plus marginale (Cerdagne). Ou, elle peut être purement factuelle et anecdotique, voire passer inaperçue en restant dans le champ du privé de l'accueil amical et familial. Elle est cependant susceptible de passer d'un stade à un autre, et donc de varier en intensité dans le moyen terme. Mais elle est surtout réversible. Ainsi il n'est pas rare de voir s'inverser le flux affinitaire lorsqu'il s'agit par exemple d'aller voir le « cousin d'Amérique ». La rétroaction peut être insignifiante en termes d'effectifs et de retombées économiques. Elle peut en fait être une première étape — pour une partie des voyageurs — vers des fixations plus définitives transcendant l'attrait touristique en réamorçant incidemment ou durablement les flux de peuplement qui avaient prévalu auparavant.

Il faudrait aussi replacer la part de « patrimonialisation » qui découle de ce tourisme de racine dans le contexte, propre aux pays riches d'accueil, du vieillissement accentué de leur population. Vieillesse qui s'exprime par une montée des conservatismes dont la « nostalgie », le culte du souvenir et l'appétit mémorialiste sont des modes d'expression privilégiés, de la part de ceux (les retraités en particulier) qui ont les moyens d'y répondre concrètement par de l'investissement présentiel et résidentiel, l'achat d'objets de brocante-antiquité, les investigations généalogiques, l'exploration des liens passés familiaux et amicaux, relayés et appuyés en cela par des sites internet dédiés à la recherche de proxémies oubliées et de



**ILLUSTRATION 5** : Le « petit patrimoine rural », une borie et une oliveraie restaurées par des Parisiens « revenus » au pays (Luberon, France) (photo : Philippe Bachimon).

multiples types de parentés. C'est aujourd'hui la marchandisation qui marque ce phénomène entamé dans l'amateurisme.

Ce processus rétroactif de « relocalisation » — à jamais frappé d'inachèvement dans la mesure où il est à replacer dans la croissance des mobilités de loisir induisant des aller-retour plus que des fixations définitives — peut dès lors se définir à la fois comme « réactionnaire » à la globalisation, puisqu'il survalorise le local originel, mais aussi, et paradoxalement, comme l'une des figures de cette globalisation. Et c'est cette dialectique qui entretient la dynamique décrite avec cependant un risque à moyen terme, qui serait celui de la disparition de l'altérité locale conduisant à sa perte d'attractivité. ■

## Notes

- 1 Notaire de Barcelonnette et érudit local de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

- ARNAUD, François (1891) « Les Barcelonnettes au Mexique », *B.S.S.L.*, t.V.  
 BACHIMON, Philippe (1990) *Tahiti entre mythes et réalités*, Paris : CTHS. 390 p.  
 BACHIMON, Philippe (1997) « Textualité et résidentialité dans l'invention du Luberon », *Courrier Scientifique du Parc du Luberon*, n° 1, p. 159-172.  
 BACHIMON, Philippe; Laetitia BAUDRY; Karine BERTHET et Cécile HERRERO (2000) « Dans le Luberon, les résidences secondaires sont-elles encore secondaires? », *Espaces*, n° 176, p. 28-32.

- BACHIMON, Philippe (2000) « L'olivier, nouvel arbre de l'urbanité méditerranéenne, symbole des mutations paysagères du Midi de la France », *les Carnets du Paysages*, Actes Sud-ENSP, n° 6, p. 20-29.
- BACHIMON, Philippe (2003) « Indicateurs géographiques de la résidence temporaire. Demande sociale et offre disciplinaire » DANS *Objets et indicateurs géographiques*, sous la direction de Jacques MABY, p. 121-132. Avignon : Actes 4, UMR-Espace.
- BACHIMON, Philippe (2005) « Quelques réflexions générales à bases d'expériences particulières », DANS *Tourisme rural et développement durable*, sous la direction de Zoubir CHATTOU, p. 32-40. Meknès : Presses de l'ENA.
- BACHIMON, Philippe (2006a) « De l'invention à la sanctuarisation du Luberon », *Les rencontres méditerranéennes du patrimoine et des jardins...*, Petrafolia – 4<sup>e</sup> rencontres, Alpes de Lumières, p. 28-44.
- BACHIMON, Philippe (2006b) « Tourisme et identité », DANS *Tourisme et Identités*, sous la direction de Frank MICHEL, p. 15-26. Paris : l'Harmattan.
- BACHIMON, Philippe (2007) « Les résidents secondaires et le tourisme », *Habitat rural. Quelles nouvelles dynamiques*, n° 195, p. 35-41.
- BACHIMON, Philippe et Pierre DÉRIOZ (2009) « Paysages, identités culturelles et développement touristique : représentations et statuts de la pauvreté et de ses manifestations », DANS *Le tourisme durable et la lutte contre la pauvreté, Du Lich Ben Vung Va cuoc chien chong doi ngheo*, n° 28/9, p. 3-20. Vietnam : AUF, Ninh Thuan.
- BACHIMON, Philippe; Pierre DÉRIOZ et Mihaela MARC (2009) « Développement touristique et durabilité en Cerdagne française : la haute montagne catalane au péril de la gestion de ses ressources, entre urbanisation touristique, mutation des stations de sports d'hiver, activités de pleine nature et protection des milieux », *Revue de Géographie Alpine*, n° 3, p. 1-26.
- BANDYOPADHYAY, Sekhar; Duarte B. MOARIS et Garry CHICK (2008) « Religion and identity in India's heritage tourism », *Annals of Tourism research*, vol. 35, issue 3, p. 790-808.
- BIRNSTIEL, E (2006) « La France en quête de ses enfants perdus. Mythe et réalité du retour au "pays des ancêtres" des huguenots du Refuge, de la Réforme à la Révolution », *Diasporas*, juin, p. 22-44.
- BONNAIN-DULON, Rolande (1998) « Les gens d'ici et ceux d'ailleurs », DANS *L'autre maison. La « résidence secondaire », refuge des générations*, sous la direction de Françoise DUBOST, *Autrement*, collection mutations, n° 178, avril, p. 138-167.
- BONNIN, Philippe et Roselyne de VILLANOVA (1999) *D'une maison à l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Grane : Créaphis. 347 p.
- BOUTILLIER, Sophie; Irina PEAUCELLE et Dimitri UZUNIDIS (dir.) (2008) *L'économie russe depuis 1990*, Bruxelles : De Boeck. 297 p.
- BOYER, Marc (1996) *L'invention du tourisme*, Paris : Gallimard-Découvertes. 332 p.
- COLES, Timothy et J. Timothy DALLEN (éd.) (2004) *Tourism Diasporas and Space*, Londres : Routledge. 291 p.
- DAVEZIES, Laurent (2008) *La République et ses territoires – La circulation invisible des richesses*, Paris : Le Seuil/République des idées. 110 p.
- DELCOURT, Laurent; Bernard DUTERME; Aurélie LEROY et François POLET (2009) *Mondialisation - Gagnants et perdants*, Charleroi : éd. Couleur livre. 166 p.
- DOURENS, Christian et Pierre VIDAL-NAQUET (1980) *Campagnes à vendre. Les transformations des filières de production des résidences secondaires*, Aix-en-Provence : CELTE. 368 p.
- DUBOST, Françoise (dir.) (1998) « L'autre maison. La « résidence secondaire », refuge des générations. », *Autrement*, collection mutations, n° 178, avril, 183 p.
- ÉQUIPE MIT (2005) *Tourismes 2. Moments de lieux*, Paris : Belin (coll. Mappemonde). 349 p.
- GILLOT, Laurence (2008) « La mise en valeur des sites archéologiques: un rapprochement entre archéologie, tourisme et développement: exemple de la Syrie ». Mémoire de doctorat de l'ULB, Bruxelles. 330 p.
- GRUBERT, Ruth Ellen (2007) *Jewish heritage travel : A guide to East-Central Europe*, Northvale, New Jersey : Jason Aronson Publishers. 320 p.
- LAPLANTE, Marc (1996) *L'expérience touristique contemporaine : Fondements sociaux et culturels*, Québec : Presses de l'Université du Québec. 189 p.
- Marrakech Riads (s. d.) site officiel, <<http://www.marrakech-riads.net/>>, consulté le 10 août 2008.
- McCAIN, Gary et Nina M. RAY (2003) « Legacy tourism: the search for personal meaning in heritage travel », *Tourism Management*, n° 24, p. 713-717.
- MEETHAN Kevin (2004) « To stand in the shoes of my ancestors: tourism and genealogy », DANS *Tourism, Diasporas and Space*, sous la direction de Timothy COLES et J. Timothy DALLEN, p. 139-150. Londres : Routledge.
- MICHEL, Franck (2000) *Désir d'ailleurs. Essai d'anthropologie des voyages*, Paris : Armand Colin. 376 p.
- PALMER, Catherine (1999) « Tourism and the symbols of identity », *Tourism Management*, n° 20, p. 313-321.
- PALMER, Catherine (2005) « An ethnography of Englishness: Experiencing identity through tourism », *Annals of Tourism Research*, n° 32 (1), p 7-27.
- PARK, Hyung Yu (2010) « Heritage Tourism: Emotional Journeys into Nationhood », *Annals of Tourism research*, vol. 37 "Heritage and tourism", issue 1, p. 116-135.
- RAMOS, Elsa (2006) *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris : Armand Colin. 220 p.
- RICHARDS, Greg (1996) « Production and consumption of european cultural tourism », *Annals of Tourism research*, vol. 23 "Heritage and tourism", issue 2, p. 261-283.
- SANSOT, Pierre (dir.) (1978) *L'espace et son double. De la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale*, Paris : Éditions du Champ urbain. 202 p.
- URBAIN, Jean-Didier (2002) *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris : Payot. 392 p.
- WINNICOT, Donald Woods (1975) *Jeu et réalité (l'espace potentiel)*, Paris : Gallimard. 277 p.
- YALE, Pat (1991) *From tourist attractions to heritage tourism*, Huntington : ELM Publications. 368 p.